

Séance ordinaire du 30.01.2019 à 20 heures

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire, sauf Mr HUMMEL Yves, MAIGNE Claude, BEIL Thierry, HEINTZ-NAAS Marie-Claude, ROEHRIG Nicolas.

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 22.01.2019

Lieu de séance : Mairie de Riedseltz.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS

DELIBERATION 2019-01

Objet : campagne de chasse 2019/2020

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d' :

- agréer les permissionnaires et associés suivants pour la campagne de chasse 2019/2020 :

1. Lot n° 1 :

NOM	Prénom	N° permis de chasser	Validation
LUPI	Guillaume	20130788026013A	oui
FUSS	Ernest	67-6-58	oui
LUCEREAU	Christophe	2016067824111	oui
ROTH	Benoît	67-06-1143	oui
SCHUMPP	Laurent	67-06-1488	oui
KOLB	Christophe	201506780125-14-A	oui
DIAZ	Zephté	67-1-6580	oui
LEITNER	Jacky	67-06-1134	oui

2. Lot n° 2 :

NOM	Prénom	N° permis de chasser	Validation
KENTZINGER	Pascal	67-1-5021	oui
BARTHEL	Michel	67-6-365	oui
JAMET	Marc	45-2-20-373	oui
JAMET	Nicolas	67-1-6828	oui
BURG	Frédéric	20170678012213	oui
KLEINLEIN	Thierry	67-1-5443	oui
BEYL	Francis	67-06-1198	oui
EHLEIDER	Stéphane	67-06-1206	oui
ANDRES	Ernest	67-6-1038	oui
FRISON	Michaël	67-06-1182	oui
PAZARIOTIS	Dimitrios	67-3-1534	oui
NICOLAS	Jean-Marie	67-6-1255	oui

DELIBERATION 2019-02

Objet : non-valeurs

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d' :

- accepter l'admission en non-valeurs l'état 3404290212 d'un montant de 0.31 €

DELIBERATION 2019-03

Objet : Redevance d'occupation du domaine public 2019 (télécoms)

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d' :

- Appliquer, pour l'année 2019 les montants plafonnés concernant les redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications qui sont les suivants :
 - pour le passage sur les voies communales des câbles en sous-sol (par km linéaire et par artère) : **40.73 €**,
 - pour les artères aériennes : **54.30 €**,

Pour le domaine public non routier communal, ces montants ne peuvent dépasser **1 357.56 €** par km et par artère pour le souterrain et l'aérien, et **824.48 €** par m2 au sol pour les autres installations (pylônes et antennes de téléphonie mobile ne sont pas concernés).

Le montant pour la redevance 2017 est de **404.49 €** et s'établit comme suit :

- artères aériennes : 1.959 km x 40.73 € soit 79.79 €
- artères en sous-sol : 7.685 km x 54.30 € soit 417.29 €

TOTAL : 497.08 €

DELIBERATION 2019-04

Objet : Compte administratif et compte de gestion de l'année 2018/Commune

Le Conseil municipal arrête comme suit, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2018 pour la commune, présenté par Mr le Maire, qui a quitté la salle au moment du vote.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement de l'exercice	283 902.69
Déficit antérieur reporté	25 034.60
Solde N-1	
Total des dépenses d'investissement	308 937.29
Recettes d'investissement de l'exercice	152 253.40
- Auto-financement compl.de la S.I (1068)	114 001.40
Total des recettes d'investissement	266 254.80
Déficit d'investissement	- 42 682.49

Compte-rendu du Conseil municipal du 30.01.2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses d'exploitation de l'exercice	554 743.46
Auto-financement compl.de la S.I	
Déficit antérieur reporté	
Total des dépenses d'exploitation	554 743.46
Recettes d'exploitation de l'exercice	658 372.75
Excédent antérieur reporté	
Total des recettes d'exploitation	658 372.75
Excédent d'exploitation	103 629.29
EXCEDENT GLOBAL	+ 60 946.80

INFORMATIONS

- Limitation 40 km/h sur le ban communal mise en place.
- Lecture courrier piscine Drachenbronn.
- Méthanisation : avancement du dossier.
- PLU'I/PETR : avancement du dossier.
- Arrêt de bus rue Principale : proposition de déplacement à un autre endroit.
- SMICTOM : suivi tonnage.
- orientations budgétaires 2019.
- espaces verts à l'entrée du village : intervention demandée.

La séance est levée à 22 h 30.

Prochaine séance le : non définie à ce jour.

N.B : il est rappelé, qu'en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

SIGNATURE DU REGISTRE :

1. RICHERT René	
2. BEIL Thierry	Consulté
3. GRIMM Joseph	
4. SCHUELLER Rébecca	
5. MAIGNE Claude	Consulté
6. HEINTZ-NAAS M-Claude	Consulté
7. CONTAL André	
8. PHILIPPS Astride	
9. KOLB Sabine	
10. ACHOUR Marie-Josée	
11. HUMMEL Yves	Consulté
12. ROHRIG Nicolas	Consulté
13. HRYCENKO Marie	
14. GENTNER Corinne	